AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2013
FR0011726835-FS0634

30 septembre 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 septembre 2014, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois H&F Luxembourg 1[1] (4 rue Charles VI, L-1327 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 septembre 2014, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ et détenir 1 849 968 actions GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ hors marché.

[1] Contrôlée par la société Hellman & Friedman Capital Partners VI, elle-même contrôlée par la société H&F Corporate Investors VI (agissant en qualité de *general partner*), sociétés de droit des Îles Caïmans.
[2] Sur la base d'un capital composé de 37 078 357 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.